

Education: création de l'agrégation informatique à la rentrée prochaine (Blanquer)

Paris, 9 mars 2021 (AFP) -

Le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a annoncé mardi lors d'une audition à l'Assemblée nationale la création "dès la rentrée scolaire prochaine de l'agrégation informatique".

"Conformément aux engagements que j'avais pris au moment de la création du Capes du numérique, (...) pour que l'informatique soit une véritable discipline dans le système scolaire français, cette agrégation nous la créeront en 2021-2022, pour la rentrée prochaine, de façon à ce qu'elle nous permette d'avoir nos premiers agrégés pour la rentrée 2022", a expliqué Jean-Michel Blanquer.

"Dans le système scolaire, c'est le Capes et l'agrégation qui sont les consécration d'une discipline et de son intégration dans le système", a-t-il ajouté, "c'est donc une nouvelle importante et c'est la dernière pierre à l'édifice d'institutionnalisation et de consécration de l'informatique dans le système scolaire français".

Le ministre a aussi rappelé "la systématisation de l'enseignement de la programmation pour les élèves lors de leur parcours à l'école primaire et au collège".

La spécialité "numérique et sciences informatiques" fait partie des 11 matières proposées en plus du tronc commun en classe de Première dans le cadre de la réforme du lycée, qui met fin aux traditionnelles séries L, ES et S.

Depuis l'annonce de la création d'une discipline informatique à part entière, de nombreux professeurs de cette discipline disaient s'inquiéter du manque d'enseignants pour la dispenser.

asm/pa/pb

Afp le 09 mars 21 à 19 53.

